

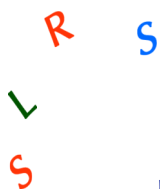
**Saint-Louis
Réseau
Sein**

Charte du réseau

Les membres du réseau Saint-Louis réseau sein s'engagent à assurer une offre de soins coordonnée pour les patientes atteintes de pathologies mammaires domiciliées en majorité à Paris et dans les départements limitrophes, plus particulièrement dans le nord, nord-est de la région.

Ils s'engagent notamment à :

- Adopter des protocoles communs de suivi alterné et de prise en charge.
- Améliorer leurs performances dans la prise en charge du cancer du sein à toutes ses étapes : annonce rémission, éventuellement fin de vie.
- Organiser une prise en charge globale de la surveillance et d'un suivi de meilleure qualité, à proximité du domicile par la mutualisation des ressources médicales et paramédicales pluridisciplinaires.
- Améliorer la transmission des informations concernant la patiente.
- Utiliser un dossier médical informatisé partagé.
- Informer et obtenir le consentement éclairé des patientes prises en charge par le Réseau.
- Respecter toutes les procédures visant à assurer la sécurité des données échangées dans le réseau.
- Développer et suivre des formations dans le cadre de séminaire de formation continue et de soirées d'informations médicales et paramédicales.
- Une recherche permanente de qualité par la contribution de chaque membre du réseau à l'évaluation des activités entreprises.
- Ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte au Réseau à des fins de promotion et de publicité.
- Adhérer aux objectifs du Réseau



Saint-Louis Réseau Sein

Hôpital Saint-Louis / Centre des Maladies du Sein
1 avenue Claude Vellefaux – 75475 PARIS cedex 10
Téléphone : 01.42.49.47.48

E.mail : saint-louis.reseau-sein@sls.aphp.fr & contact@saint-louis-reseau-sein.org

